

Le secteur privé non lucratif satisfait d'être traité (presque) avec équité

À la Croix-Rousse, l'Infirmierie protestante de Lyon, établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic), s'est pleinement mobilisée dans la lutte contre le Covid : le service réanimation a triplé sa capacité (de 8 à 24 lits) et reçu une quarantaine de patients critiques, le service de médecine en a pris en charge 130, et le centre de dépistage Covid a reçu 1 130 passages. « *Le secteur privé non lucratif a joué une part capitale dans la lutte contre la pandémie, souligne son directeur général, Nicolas Caquot. En Auvergne-Rhône-Alpes, la coordination public-privé sous l'égide des Hospices civils de Lyon a été très efficace. On a travaillé main dans la main. Nous attendons du "Ségur" qu'il reconnaisse l'efficacité de notre modèle en nous assurant une équité de traitement avec le public.* »

Une demande que le « Ségur » semble avoir entendue. Centré au démarrage sur les rémunérations des seuls soignants du public, il s'est progressivement élargi aux autres acteurs ayant des missions de service public, dont les Espic. « *On a réussi à être intégrés à tout ce qui a trait aux revalorisations, pour les mesures socles et les filières en tension* », se félicite Julien Gottsmann, directeur général de l'hôpital Fondation Rothschild, qui représente le secteur non lucratif au « Ségur de la santé ». En clair, les revalorisations des paramédicaux (infirmières, aides soignantes, kinés, etc.) seront les mêmes dans les deux secteurs.

Avec un bémol, toutefois : pour l'heure, il y a un blocage sur les revalorisations des personnels médicaux. « *Le gouvernement n'envisage la refonte des rémunérations que*

pour les médecins du public mais pas pour notre secteur, déplore Julien Gottsmann. *Pourtant, nous avons les mêmes grilles salariales, nos médecins sont tous en secteur 1 et ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires.* »

Reprise de dette

Le public affirme que ses médecins partent dans le privé où ils sont mieux payés : c'est le cas dans les cliniques (secteur privé commercial où les médecins exercent le plus souvent en libéral), mais ce n'est pas le cas en Espic où le salariat des médecins est la règle. Et encore à l'hôpital, les praticiens peuvent faire des consultations privées pour compléter leur rémunération, ce qui est interdit dans le secteur associatif.

Autre point de satisfaction pour

**On a eu
voix au
chapitre,
on a pu
valoriser
notre
modèle,
qui mêle la
souplesse et
le dynamise
du privé avec
des missions
de service
public**

JULIEN GOTTSMANN,
DG DE L'HÔPITAL
FONDATION
ROTHSCHILD

le secteur non lucratif : il pourra bénéficier de la reprise de dette annoncée par l'État, qui ne devait concerner initialement que le public. En revanche, les cliniques en restent exclues. Un avis du Conseil d'État a en effet tranché : ce n'est pas le statut mais la participation aux missions de service public qui rend éligible à la reprise de dette. « *C'est une bonne nouvelle pour nos établissements, cela nous donnera une bouffée d'oxygène et nous permettra d'investir dans les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle, le big data* », se réjouit Julien Gottsmann. Enfin, le privé bénéficiera aussi des mesures de simplification des régimes d'autorisations et des logiques de parcours et de coopération territoriales. Ainsi la Fondation Rothschild, spécialiste des pathologies de la tête et du cou,

premier hôpital français pour les greffes de cornées, « *va pouvoir s'intégrer dans un étagement de la prise en charge, mieux articuler son offre de soins avec le public, alors qu'avant, les hôpitaux publics s'organisaient entre eux* », se réjouit Julien Gottsmann. Des ponts qui sont un vrai plus pour la prise en charge des patients.

Alors que le public a souvent eu l'oreille des gouvernements de gauche, le privé commercial des gouvernements de droite, le secteur non lucratif qui est hybride est longtemps resté peu audible. « *Là, enfin, on nous a écoutés et c'est nouveau*, conclut Julien Gottsmann. *On a eu voix au chapitre, on a pu valoriser notre modèle, on a été des acteurs qui ont compté.* » Traduction sanitaire du « en même temps » macronien... ■